

Département  
**Ain**

## PROCES VERBAL

### Séance du 12 Mars 2009

Arrondissement  
**BOURG-EN-BRESSE**

Effectif légal du conseil syndical  
37

Nombre de délégués en exercice  
37

L'an deux mille neuf, le douze mars, à dix-huit heures trente, le comité du Syndicat Mixte Val de Saône Dombes, s'est réuni à la Salle du Conseil de Jassans-Riottier, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Jacqueline FOURNET, Présidente.

#### **PRESENTS :**

##### Communauté de Communes « Porte Ouest de la Dombes »

Maryse DECOTE (Beauregard), Martial THEVENET (Frans), Yves DUMOULIN (Fareins), Jacqueline FOURNET (Jassans-Riottier),

##### Communauté de Communes « Saône Vallée »

Louis DELECOURT (Misérieux), François TAVERNIER (Parcieux), Dominique VIAL (Reyrieux), Bruno BALAY (St Bernard), Jean-Claude AUBERT (Toussieux), Frédéric BRU (Ste Euphémie), Michel RAYMOND (Trévoux), Isabelle ACHARD (Massieux, suppléante).

##### Communauté de Communes « Montmerle 3 Rivières »

Thierry BRENOT (Francheleins), Guy MORILLON (Guéreins), Philippe PEZ (Lurcy, suppléant), Bernadette LAMOTTE (Montceaux).

##### Communauté de Communes « Val de Saône-Chalarnonne »

Christiane THIBERT (Garnerans), Anne-Mary BOUCHY (Illiat), Patrick BOURGEOIS (St Didier/Ch., suppléant)

##### SIVOM « Val de Mâtre »

Gilbert GROS (Valeins), Philippe BRUNEL (Messimy sur Saône)

##### Communes isolées

Bernard GIL (Chaneins), Raymond MOUSSY (Villeneuve), Annick TCHICHONELIS (Valeins)

#### **ABSENTS:**

##### Communauté de Communes « Portes Ouest de la Dombes »

Bernard RAVOIRE (Ambérieux en Dombes), Patrick DUVIVIER (Ars sur Formans), Brigitte COULON (Rancé), Daniel VIGNARD (Savigneux)

##### Communauté de Communes « Saône Vallée »

Roger CHORIER (Civrieux), Emmanuel BONNET, André COLLON (Saint Jean de Th.)

##### Communauté de Communes « Montmerle 3 Rivières »

Robert DESPLACE (Genouilleux), Jean Christian FORESTIER (Montmerle/Saône)

##### Communauté de Communes « Val de Saône-Chalarnonne »

Sandrine MERAND (St Etienne/Ch.), Roger THIVOLLE (Peyzieux-sur-S.), Jean-Pierre CHAMPION (Mogneneins), Murielle LUGA-GIRAUD (Saint Didier sur Chalarnonne), Maurice VOISIN (Thoissey)

##### Suppléants (non compté dans les voix)

Didier ALBAN (Ste Euphémie), Jean-Claude DESCHIZEAUX (Montceaux).

Madame Bernadette LAMOTTE est désignée secrétaire de séance.

Date de convocation du Comité syndical : 19 février 2009

Nombre de conseillers : 37

en exercice : 37

Présents : 24

Votants : 24

Le Comité syndical :

**1) COMPTE ADMINISTRATIF 2008**

Approuve, à l'unanimité (Mme la Présidente ne prend pas part au vote) le compte administratif de 2008. M. Michel RAYMOND présente le compte administratif de 2008, il fait apparaître un déficit de fonctionnement de **18 626,12 €**, et un excédent d'investissement de **28 379,11 €**.

**2) COMPTE DE GESTION 2008**

Approuve, à l'unanimité, le compte de gestion 2008 présenté par Mme NEVEU Trésorier de Thoisse, qui atteste que les écritures sont conformes à notre compte administratif 2008, voté ci-dessus.

**3) AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2008**

Décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat de l'année 2008, comme suit :  
**18 626,12 €** en déficit d'exploitation au compte 002 « déficit antérieur reporté ».  
**28 379,11 €** en recettes d'investissement au compte 001 « solde d'exécution d'investissement reporté ».

**4) BUDGET PRIMITIF 2009**

Décide de fixer l'indemnité annuelle de Martine DURNERIN, comptable du syndicat mixte, à **1400 euros brut par an**.

Et approuve, à l'unanimité, le budget primitif 2009, qui s'équilibre en :

- Fonctionnement (dépenses et recettes) à **116 100 €**,
- Investissement *en dépenses* à **9 500,00 €**
- *et en recettes* à **46 160,76 €**.

Le budget d'investissement est voté en déséquilibre excédentaire de **36 660,76 €**.

**5) CONTRIBUTION DES COMMUNES ET E.P.C.I. POUR 2009**

Fixe, à l'unanimité, la contribution des Communautés de Communes, du SIVOM du Val de Mâtre, et des communes isolées pour l'année 2009 à **1,95 € par habitant** pour l'équilibre du budget de fonctionnement. Un appel de cotisation sera fait rapidement pour des besoins de trésorerie, mais seulement à hauteur de **1,05 €** par habitant.

**6) DUREE D'AMORTISSEMENT**

Décide de fixer la durée d'amortissement pour tout logiciel à **cinq ans**.

**7) ATTRIBUTION DE L'INDEMNITE DE CONSEIL AU COMPTABLE DU TRESOR**

Suite au changement d'assemblée délibérante, le comité syndical décide d'allouer l'indemnité de Conseil à Marie-Laure NEVEU, comptable du Trésor, **au taux plein à compter de 2008**.

**8) PRESENTATION DE LA MODIFICATION N°1 DU SCOT VAL DE SAONE-DOBES**

Les réflexions et travaux menés depuis quelques mois dans le cadre de la procédure de Modification du SCOT, procédure rendue nécessaire pour la mise en compatibilité du SCOT avec la Directive Territoriale

d'Aménagement (DTA) de l'aire métropolitaine lyonnaise, ont été présentés aux conseillers syndicaux. Madame la Présidente indique que la réunion avec les services de l'Etat n'a débouché que sur des remarques de forme, sans remettre en cause le fond du dossier. Un débat s'en suit concernant les questions de compatibilité d'un PLU qui irait au-delà de son objectif démographique fixé dans le SCOT, et/ou dont les divisions parcellaires ne pourraient être maîtrisées. Il est précisé que c'est par le biais de la révision des POS/PLU que le syndicat mixte s'assure de la maîtrise du développement.

L'ordre du jour étant épuisé, **la séance est levée à 19 heures 45.**

**La Présidente  
Jacqueline FOURNET**

